



*Titres d'identité*

## Vos documents sont-ils encore valides ?



Aujourd'hui, la réalisation de ses titres d'identités se fait dans des mairies équipées du système de biométrie. Cela a pour conséquence d'allonger les délais d'attente pour la prise de rendez-vous, mais également de fabrication de la carte. C'est pourquoi, nous vous conseillons d'anticiper au plus vite le renouvellement, si cela est nécessaire.

**D**epuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité (CNI) est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Cela ne concerne que les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées), qui ont été délivrées à partir du 2 janvier 2004 à des personnes majeures.

La prolongation des CNI ne s'appliquant pas aux cartes nationales d'identité sécurisées des personnes mineures, vous devrez alors renouveler cette pièce d'identité.

La prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Les États membres de l'Union européenne et un certain nombre d'autres pays d'Europe ou du pourtour méditerranéen acceptent la carte nationale d'identité comme document de voyage. Certains pays acceptent même

la carte d'identité dite «périmée mais valable». D'autres ne se sont pas prononcés à ce sujet, alors que la Norvège, par exemple, les refuse. Vous pouvez retrouver les listes sur le site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

C'est pourquoi, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement conseillé de présenter un passeport valide plutôt que votre carte d'identité, même valide ou considérée tout comme.

### Pour rappel, la validité de vos documents d'identité :

- CNI : valable 15 ans pour une personne majeure et 10 ans pour une personne mineure (au moment de la demande).
- Passeport : valable 10 ans pour une personne majeure et 5 ans pour une personne mineure (au moment de la demande).

### Important !

## Vos services publics exceptionnellement fermés

Votre Mairie, ainsi que votre agence postale communale, seront fermées exceptionnellement :

- > le samedi 24 mars de 11h00 à 12h00
- > le samedi 31 mars, lors du week-end de Pâques.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

### Collecte et dépôts des déchets

## Le Siredom s'occupe de vos déchets



Depuis le 1er janvier 2018, le Siredom est responsable de la collecte des déchets, par enlèvement ou dépôt en déchetterie. Quelques précisions :

- Les ordures ménagères sont collectées le mercredi matin, toutes les semaines
- Les emballages sont collectés chaque mardi matin.
- les déchets végétaux sont collectés le jeudi après-midi, lors des semaines impaires, du 15 mars au jeudi 6 décembre.

- les encombrants sont collectés sur rendez-vous uniquement, pris par téléphone au 01 69 94 14 18.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet du Siredom : [www.siredom.com](http://www.siredom.com)

Le calendrier des collectes est disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site internet de la commune.

## Chenilles processionnaires Ayez les bons gestes



Reconnaissable à son corps fortement velu, ventre jaune et tacheté de rouge, la chenille processionnaire tire son nom de sa façon de se déplacer en procession (file indienne). A la fin de l'hiver et début du printemps, elle refait son apparition. Et malgré sa petite taille, faites attention car ses dégâts sont importants.

### Un danger pour le pin et le chêne

La chenille processionnaire cause une défoliation de l'arbre, et en cas d'infestation massive, ce dernier subit un affaiblissement important ouvrant la voie à de nombreux autres parasites.

### Un danger pour la santé

Elles sont également dangereuses pour l'homme et les animaux domestiques, leurs poils urticants pouvant entraîner d'importantes réactions allergiques.

Les chiens sont particulièrement sensibles, leur langue pouvant facilement se nécroser. Le premier réflexe à avoir est donc d'intervenir urgemment en rinçant la langue sans frotter, avec de l'eau claire, et conduire l'animal au plus vite chez le vétérinaire.

### Comment lutter ?

Il est tout d'abord conseillé de ne pas vous en approcher ! Si une procession de chenilles, ou un nid est observé sur la voie publique, vous devez prévenir au plus vite la Mairie.

Si vous observez cela sur un terrain privé, alors le propriétaire doit prendre les mesures nécessaires :

- > Faire appel à une société spécialisée dans l'échenillage.
- > Eviter de vous en débarrasser par vous-même. Mais si c'est le cas, prévoir les protections adaptées (gants, masque, lunettes et combinaison).
- > Il existe des éco-pièges, pour capturer les chenilles, qui s'installent au niveau du tronc d'arbre, en vente dans les jardinerie. L'installation doit se faire le plus tôt possible (février mars).

## Communauté de Communes Opération job d'été

**Tu as entre 16 - 25 ans**

**TROUVE TON JOB D'ÉTÉ**

→ **Ateliers CV**  
Samedi 7 et mercredi 11 avril de 14h à 17h  
Rédige ton CV  
Prépare ton entretien d'embauche  
Inscription obligatoire avant le 4 avril

→ **Forum JOBS D'ETE**  
Mercredi 16 mai de 14h à 17h  
Nombreuses offres à découvrir  
Entretiens avec les entreprises

Communauté de Communes du PAYS de LIMOURS  
615, rue Fontaine de Ville  
91640 Britis-sous-Forges  
Contact : 01 64 90 80 81  
emploi@cc-paysdelimours.fr  
www.cc-paysdelimours.fr

Le service Emploi et Cohésion sociale de la Communauté de Communes du Pays de Limours, renouvelle l'opération « Job d'été » qui aura lieu le mercredi 16 mai 2018 à la Maison communautaire. Cette animation, à destination des jeunes étudiants de 16 à 25 ans, issus du territoire, a été créée afin d'aider les jeunes dans leurs démarches de recherche. Des ateliers de préparation à la rédaction du CV et à l'entretien d'embauche, sont également proposés, les après-midi des 7 et 11 avril (inscription obligatoire aux ateliers, avant le 4 avril).

### Finances publiques

## Un accueil personnalisé sur rendez-vous au centre de Palaiseau

La Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne informe ses usagers que depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018, un service d'accueil personnalisé sur rendez-vous a été mis en place afin d'améliorer la qualité de service, tout en évitant de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire.

Cette prise de rendez-vous vous assure donc d'être reçu sans file d'attente, mais aussi de venir avec tous les documents nécessaires, par un agent ayant préalablement pris connaissance de votre dossier. Attention, seules les demandes complexes, pour particuliers et professionnels pourront bénéficier de ce service de rendez-vous.

La démarche est simple. Rendez-vous sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) (rubrique «contact»). Vous y retrouverez, à tout moment, l'ensemble des services en ligne et de nombreuses réponses à vos questions.

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous par téléphone au 0811 369 609 (service 0,6 cts par minute + coût de

l'appel), ou en ligne via la messagerie sécurisée de votre espace personnel, ou encore au guichet de votre centre des finances publiques (Palaiseau).

Afin de se familiariser avec les services en ligne, sachez que le centre de Palaiseau est équipé de plusieurs ordinateurs connectés, et en libre service.

### Prélèvement à la source

Bientôt, l'impôt sur le revenu sera prélevé à la source. Afin de répondre à vos questions, la direction départementale des finances publiques a mis un service d'appel à disposition

> *Prélèvement à la source* : contactez le 0811 368 368, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 (appel surtaxé).

*Incrovables Forgeois*

## *Une nouvelle saison pour le jardin bio au Parc des Thermes*

L'association «Incrovables Forgeois, vers un futur durable» a été créée en mars 2016, grâce à l'impulsion de la mairie et la motivation de forgeois comme d'habitants des communes environnantes. Le but de l'association est de promouvoir le développement durable et plus particulièrement l'agroécologie à travers notamment la culture d'un jardin nourricier bio expérimental.

Les adhérents, quel que soit leur niveau en matière de culture biologique (voire de jardinage !), participent à la vie et à l'entretien du jardin. Ils se retrouvent, lors de séances d'initiation encadrées par une animatrice experte en agroécologie. Celles-ci comportent une partie théorique et une partie pratique dans le jardin situé dans le Parc des Thermes: préparation du sol, plantations, entretien et récolte de légumes, aromatiques et petits fruits. Les adhérents se rendent également au potager entre les séances, la semaine ou le week-end, selon leurs disponibilités. En dehors de l'objectif d'initiation à l'agroécologie, ces temps sont aussi des moments de convivialité!

Les séances d'initiation ont lieu un samedi par mois de 9h30 à 12h30.

L'année passée a été marquée par :

- la création d'un jardin de plantes aromatiques, comportant une quarantaine d'espèces,
- l'entraide auprès des réfugiés du centre d'accueil dirigé par Emmaus par l'élaboration d'un potager bio au sein du centre,

- l'installation d'un hôtel à insectes.

Par ailleurs l'association a pour projet, cette année :

- de proposer des conférences ouvertes à tous sur l'agroécologie, lors d'une soirée des «Jeudis de Forges»
- d'installer des panneaux pédagogiques dans le jardin montrant la diversité des techniques de jardinage en agroécologie,
- de créer un jardin biologique partagé et un rucher.

Si ces projets vous donnent envie, venez donc les rejoindre !

Pour les contacter :



**Adresse postale : Les Incroyables Forgeois, 9 rue du Docteur Babin, 91470, Forges les Bains.**

L'association dispose d'une boîte aux lettres dans le hall de la mairie dans laquelle vous pouvez déposer vos bulletins, messages, remarques, ...

**Adresse mail : [incroyablesforgeois@gmail.com](mailto:incroyablesforgeois@gmail.com)**

**Facebook : [Incrovables Forgeois !](https://www.facebook.com/IncrovablesForgeois)**

*Forg'Art*

## *L'association des artistes Forgeois*



Les artistes vainqueurs du concours à thème, lors de l'exposition de 2017

### **Courrier de la Présidente, aux artistes du territoire :**



*Madame, Monsieur,*

*Suite au succès de l'exposition Forg'Art d'avril 2017, nous avons le plaisir de vous informer qu'une association a été créée dans le but de renouveler cette manifestation afin de retrouver ces moments de partage mais également pour transmettre notre passion et nos expériences en organisant des ateliers dans divers domaines artistiques.*

*Aujourd'hui, nous avons besoin de vous chers artistes, que vous soyez de Forges ou d'un village environnant, pour mettre en place tous ces événements et ce aussi bien en tant qu'adhérents, exposants, donateurs et bénévoles.*

*Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre pour permettre à notre association de réussir. [...]*

*N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. Veuillez également nous signaler si vous souhaitez participer à la mise en place d'ateliers ou à l'exposition.*

*Bien artistiquement. >>>*

La Présidente.  
Béatrice PETTIPAS

Contact :

FORG'ART  
9 rue du Docteur Babin  
91470 FORGES-LES-BAINS

Courriel : [forg.art91@gmail.com](mailto:forg.art91@gmail.com)



**Votre maison est économe, utilise des énergies nouvelles ou est fabriquée en matériaux écologiques ? Alors n'hésitez pas et inscrivez vous à ce concours !**

Informations et inscriptions sur le site :

<http://alec-ouest-essonne.fr/agenda/concours-maison-econome/>

### ERRATUM

Dans le magazine *Le P'tit Forgeois* n°35, nous avons écrit page 9, que deux boîtes à livres avaient été installées à Malassis. C'est une erreur de notre part. La seconde boîte à livres, allée des Marronniers, n'a pas encore été posée. Sa fabrication est en cours et son installation se fera sous peu.

### En bref...

**C'est en Champagne que se rendront nos aînés pour cette année 2018.**

Et bien sûr avec un beau programme : visite guidée de l'Abbaye de Clairvaux, déjeuner dans l'Abbaye, visite guidée de la ville de «Troyes la magnifique», démonstration de soufflage de verre et visite du musée du cristal à Bayel... Les inscriptions ont été arrêtées au 10 mars 2018. En tout, pas moins de 99 personnes y participeront.

**De très importants travaux d'assainissement vont avoir lieu à Angervilliers de mai à octobre 2018.**

La régie Eau Ouest Essonne procédera en effet au remplacement complet du réseau d'adduction d'eau et aux branchements en plomb. La circulation dans cette commune sera fortement perturbée et des rues seront interdites à la circulation. La départementale 838 sera aussi coupée dans Angervilliers pendant 3 semaines environ au niveau du rond-point des copains d'abord. Des déviations seront mises en place et une information complémentaire sera donnée dès que les dates exactes seront connues.

**Le carrefour des Solidarités de Limours, organise son repas annuel de la solidarité,** le dimanche 6 mai 2018, dans leurs locaux 3 rue du Bac à Limours (à côté du Nautilus). De 12h00 à 18 h00. Tarifs : 15 € (apéritif – plat – dessert et café) vin en supplément. 6 € Enfant de moins de 12 ans. Au programme, des jeux pour enfants et le concert des «Groove Masters». Inscription obligatoire par téléphone au 01.64.91.26.38 ou par mail à [carrefour-des-solidarites@wanadoo.fr](mailto:carrefour-des-solidarites@wanadoo.fr)



**Mardi 27 :** Réunion publique participative. Centre socioculturel à 20h00. Présentation du projet de transition écologique et mise en place d'un atelier de travail.

**Judi 29 :** Conseil Municipal. Mairie à 20h45.

## Avril 2018, à Forges

**Samedi 7 :** Concert Gospel. Eglise de Forges à 20h30. Entrée 5€. Offre repas à l'Arôme restaurant plus spectacle, à 24 €, disponible sur le site [BilletReduc.com](http://BilletReduc.com) (offre limitée). Voir ci-dessous.

**Samedi 28 :** Les Foulées des Thermes. Départ à 17h00, au centre socioculturel. Informations sur le site : [www.les-foulees-des-thermes.fr](http://www.les-foulees-des-thermes.fr)

Recevez chaque mois l'Agenda par mail, en vous inscrivant à l'@ctu de la P'tite Forgeoise. Envoyez tout simplement votre email à l'adresse [communication@forges-les-bains.fr](mailto:communication@forges-les-bains.fr), en demandant à être abonné à l'@ctu.



### Événement - Concert

## Gospel pour tous dans l'église de Forges



**Pour son premier rendez-vous de l'année 2018, la commission culture vous propose un concert gospel dans l'église de Forges-les-Bains, le samedi 7 avril 2018, à 20h30.**

**Artistes : Chorale Gospel For All**

Avec l'aide logistique/technique de l'AMM et de Cultiv'Art / Mix'son

Remerciements à la Paroisse de l'église pour son autorisation, et aux Amis de l'Eglise pour leur soutien.

Pour la reprise de la saison culturelle, l'offre repas à l'Arôme + spectacle vous est de nouveau proposée. Vous pouvez alors bénéficier de votre repas, avant ou après le spectacle en vous inscrivant directement sur le site internet de notre partenaire [BilletReduc.com](http://BilletReduc.com). Offre limitée, au tarif de 24 € (+ 1,95 € de frais de réservation, au lieu de 31,45 €).

Entrée du spectacle : 5€ / Réservation possible sur le site [BilletReduc.com](http://BilletReduc.com) : 5€ + coût de la réservation à 0,95€.

Toutes les informations sur le concert et le lien vers la billetterie, sur notre page Facebook [VivonsForges](https://www.facebook.com/VivonsForges).